

Accueil des étudiants au second semestre à l'Université de Montpellier

Année universitaire 2018 - 2019

UFR / Institut : Droit et Science politique

Réorientation en L1 Droit uniquement (réorientation en L1 Science politique non autorisée – capacité d'accueil limitée)

| Année Universitaire 2018-2019 | Etudiants de Licence 1 et PACES de l'UM | Etudiants de Licence 1 hors UM |
|--|--|--|
| Calendrier : - Début des démarches - Date limite | 10 décembre 2018 25 janvier 2019 | 10 décembre 2018 25 janvier 2019 |
| Nature des démarches à effectuer | Le dossier peut être : - Soit téléchargé sur le site web de la faculté - Soit retiré auprès du service scolarité Il doit être déposé auprès du service de scolarité Licences-DU de l'UFR Droit et Science politique (Bât 1 - RdC). Heures d'ouverture du service scolarité : Lundi-Mardi-Jeudi : 9h – 11h30 et 13h30-16h Mercredi-Vendredi : 9h – 11h30 | Le dossier peut être : - Soit téléchargé sur le site web de la faculté - Soit retiré auprès du service scolarité Il doit être déposé auprès du service de scolarité Licences-DU de l'UFR Droit et Science politique (Bât 1 - RdC). Heures d'ouverture du service scolarité : Lundi-Mardi-Jeudi : 9h – 11h30 et 13h30-16h Mercredi-Vendredi : 9h – 11h30 |
| Contact : - Nom/Service : - Tél. : - Courriel : | Service scolarité – Sara EL OTMANI 04 34 43 28 09 sara.el-otmani@umontpellier.fr | Service scolarité – Sara EL OTMANI 04 34 43 28 09 sara.el-otmani@umontpellier.fr |
| Début des enseignements du second semestre | <u>Cours magistraux</u> : 21 janvier 2019 <u>Travaux dirigés</u> : 04 février 2019 | |